

LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie
Commerce

ANNONCES	ADMINISTRATION ET RÉDACTION	ABONNEMENTS
La ligne, 8 ^e page » 50	— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —	Un an, Lyon et Rhône 8 »
Réclames, 7 ^e page 1 »	Bureau technique	— Départements n. lim. 9 »
Articles spéciaux, à forfait.	<i>Pour la représentation des Exposants</i>	— Etranger (Un. post.) 10 »

LES GRANDS TRAVAUX LYONNAIS LA QUESTION DES EAUX

Têtes et profils : M. AUGAGNEUR

SOMMAIRE

Pendant l'Exposition : le Comité des Fêtes. — Chronique lyonnaise. — Le Syndicat de la Presse lyonnaise. — Têtes et Profils : M. le docteur Augagneur. — Chronique de la Semaine. — Les Comités d'organisation de l'Exposition de Lyon. — Poésie : le Printemps. — Les Grands Travaux lyonnais : Etude sur le Régime des cours d'eaux proposés pour l'alimentation de la Ville de Lyon. — Le Salon Bellecour. — La Tour de Fourvière. — A côté de l'Exposition. — Petites Notes. — Sciences et Industrie : Utilisation de la chaleur solaire. — Page théâtrale. — Nouvelles à la main. — Causerie financière. — Connaissances utiles. — Le Règlement général de l'Exposition de Lyon (suite).

PENDANT L'EXPOSITION

Le Comité des Fêtes

Ce comité — dont le siège est rue des Archers, 7, dans les bureaux de *Lyon-Exposition*, — se propose de donner un certain nombre de fêtes, pendant toute la durée de l'Exposition.

Il rehaussera, de cette façon, le caractère de notre grande manifestation industrielle.

En outre des différents concours déjà annoncés, le Comité des Fêtes organisera plusieurs cavalcades et défilés historiques appelés à obtenir les plus grands succès.

Un concours vélocipédique sera fait dans des conditions absolument nouvelles.

Le Comité des Fêtes se compose d'un groupe important de Commerçants, qui tous ont bien voulu nous offrir leur concours et leur appui.

On élabore en ce moment les statuts, qui seront ratifiés en assemblée générale.

Nous acceptons toutes les propositions ayant trait aux fêtes à donner.

Les adhésions au Comité des Fêtes sont reçues aux bureaux de *Lyon-Exposition*, 7, rue des Archers.

Ecrire ou s'y adresser, de 9 à 11 heures et de 2 à 5 heures.



NOTA. — Tous les adhérents au Comité des Fêtes auront droit au service gratuit de *Lyon-Exposition*, journal officiel du Comité des Fêtes.

Pendant toute la durée des Fêtes, *Lyon-Exposition* donnera *in-extenso*, tous les programmes des Fêtes, et publiera une série de suppléments illustrés, avec vue de cortèges, photographies de sociétés, portraits divers, etc.

CHRONIQUE LYONNAISE

Les Travaux de l'Exposition. — Les Arbres. — La charpente métallique. — L'exposition coloniale. — Une attraction originale. — Une Tribu de Dahoméens.

Le temps est vraiment exceptionnellement choisi pour les travaux de l'Exposition. Aussi, tout marche à souhait, les grands échafaudages d'établissement sont tous montés, le grand pilier central attend la grande charpente métallique.

Les ouvriers de la maison Patiaud-Lagarde sont tous en chantier, et le colosse de fer se montrera bientôt.

Comme nous l'avons déjà annoncé, il est probable qu'une première inauguration aura lieu très prochainement.

Un ministre viendra présider cette petite fête préliminaire, dont la date — primitivement fixée au 1^{er} juin — est retardée; des avis donneront le programme de cette journée d'inauguration qui aura un très grand retentissement.

Nos confrères ont tous parlé en termes un peu pessimistes de l'enlèvement des arbres.

De même que l'on ne peut pas faire d'omelette sans casser des œufs, il était difficile de construire l'immense établissement de l'Exposition sans sacrifier quelques arbres.

Or, à qui servait ces arbres ?

On a crié bien haut que le public allait être privé des frais ombrages du Parc, que la promenade favorite des Lyonnais allait être dépouillée, etc.

Mais c'est une erreur absolue.

Jamais le public n'a été admis à se promener sous les arbres actuellement abattus; cet emplacement était réservé à un groupe d'Anglais, qui jouissaient exclusivement de l'ombre de ces fameux arbres.

La promenade ne souffrira donc pas.

Et de plus, quels étaient ces arbres ?

Des platanes et des peupliers.

Il n'y a pas l'ombre d'un arbre de collections.

Il sera donc facile de les remplacer — et même plus avantageusement.

L'Exposition est maintenant très populaire, il ne faut pas marcher contre l'opinion publique qui est absolument favorable à l'entreprise.

**

C'est la Chambre de Commerce qui est spécialement chargée de l'Exposition coloniale. Elle consacre une somme de 500.000 fr. à l'établissement de cette section spéciale.

Mais, comme cette charge est un peu lourde, la Chambre de Commerce vient de faire une demande de subvention de 250.000 fr., tant à la ville qu'à M. Claret.

Il est évident que cette partie de l'Exposition aura un grand attrait.

La Ville a donc bien intérêt à aider, dans cette voie, la Chambre de Commerce.

M. Claret, de son côté, a tout intérêt à donner tout son appui à l'Exposition coloniale, qui sera assurément une occasion de réunion de nombreux visiteurs étrangers.

**

C'est M. Ulysse Pilat qui est nommé président de cette importante section.

**

Parmi les nombreuses attractions dont il est question, il en est une essentiellement originale: il s'agit de l'exhibition de toute une tribu de Dahoméens.

Cet échantillon de curieux habitants coloniaux exécutera tous les travaux qui leur sont propres.

Cela rappellera, de loin, l'exhibition de la troupe de Buffalo-Bill, avec cette différence que la tribu de Dahoméens aura un caractère absolument sérieux et scientifique.

H.-M. DUPARC.

LE SYNDICAT

DE LA

PRESSE LYONNAISE

Notre appel à l'union a été entendu en partie.

Les adhésions les plus précieuses qui nous sont parvenues nous prouvent que nous avons eu raison de demander ce groupement fraternel.

Nous pouvons donc dire déjà que le SYNDICAT DE LA PRESSE LYONNAISE est créé.

Dans un de nos prochains numéros, nous indiquerons le nom du Président du syndicat.

Le président sera nommé par tous les syndicalistes, en dehors de toute question personnelle ou politique.

**

Nous mettons les bureaux de *Lyon-Exposition* à la disposition des membres du Syndicat.

En même temps, nous prions ceux de nos grands confrères qui n'ont pas encore répondu à notre appel, de bien vouloir nous faire connaître leur opinion sur l'utilité du Syndicat de la PRESSE LYONNAISE.

**

Pour faire partie du Syndicat, écrire à M. le Directeur de *Lyon-Exposition*, 7, rue des Archers, Lyon.

Galerie Lyonnaise

TÊTES & PROFILS

On se rappelle le succès obtenu par notre premier portrait: M. le docteur Gailleton.

Lyon-Exposition en a eu la primeur, et il est heureux d'avoir eu le premier l'initiative de créer, parallèlement à l'Exposition, une Galerie lyonnaise, qui ne déparera pas la collection de cette revue populaire de l'Exposition de Lyon.

Ces portraits, donnés avec un cachet d'originalité, restent toujours dans le domaine de la plus grande correction.

Ils *béchent* un peu, mais sans blesser.

Le succès obtenu par notre Galerie lyonnaise nous engage à continuer.

Nous montrerons donc, sous ce titre, les Têtes et Profils de nos célébrités lyonnaises.

Ceux de nos lecteurs qui n'auraient pas suivi nos premiers portraits, peuvent s'adresser au bureau du journal, où ils trouveront, du reste, toute la collection de *Lyon-Exposition*.

N. D. L. R.

**

M. le Docteur AUGAGNEUR

Après M. le Maire, flirtons un peu parmi l'opposition.

Je dis opposition administrative seulement, car, au point de vue politique, les sentiments des deux antagonistes, sont les mêmes.

Donc, M. le docteur Augagneur est l'adversaire de M. Gailleton.

On le sent bien un peu dans chaque séance, et il ne passe pas de semaine sans que M. Augagneur ne décoche un coup de patte à son collègue.

M. Gailleton résiste à l'assaut; mais M. Augagneur ne désarme pas.

M. Augagneur a une quarantaine d'années. Il a la taille un peu au-dessus de la moyenne, porte les cheveux relevés en arrière; son épaisse moustache rousse retombe à la gauchoise, et donne à la tête du docteur une dureté excessive.

Sa voix est forte, presque caverneuse.

M. Victor Augagneur est, du reste, moins orateur qu'écrivain.

En effet, M. Augagneur tient la plume d'une main de maître. Tous les sujets lui sont bons; il jongle les chiffres avec une dextérité à faire rêver le plus fort de nos comptables.

Et certes, si un jour M. Augagneur devenait ministre des finances, on serait sûr qu'il ne commettrait pas les oublis légendaires de ce bon M. Tirard.

Mais à côté de ces qualités très-sérieuses, M. Augagneur ne craint pas de cultiver l'épigramme, et avec un certain succès.

Il est mordant, et ceux qui ont lu quelques articles de *Lyon-Républicain* sur la mairie de Lyon, en savent quelque chose.

La plume du docteur est décidément bien taillée.

**

Comme médecin, M. Augagneur a acquis bien vite une très-grande notoriété, il est professeur à la Faculté de Médecine et se donne autant à la science qu'à la politique.

C'est un maître émérite d'une très grande valeur.

**

Parlerai-je de M. Augagneur intime?

C'est plus difficile.

On le dit un peu dur et surtout un peu trop fier de lui-même.

De plus, il est ambitieux.

Est-ce un défaut?

Non, car l'ambition fait les génies.

Néanmoins, on peut dire que M. Augagneur pourrait parfaitement tenir un rôle dans les hautes sphères politiques; ses opinions sont d'un républicanisme très gouvernemental, ne tranchant pas beaucoup.

Le rêve de M. Augagneur a été, un moment, d'arriver à la mairie centrale.

La lutte, on se rappelle, a été dure l'année dernière.

Que d'affiches dans ce deuxième arrondissement!

Que d'épithètes malsonnantes!

Que de phrases... ronflantes.

Deux comités étaient en présence; mais en réalité, deux hommes: Gailleton et Augagneur.

On fit un grand lavage public... à rendre jalouses nos lavandières des *plattes* du Rhône.

Puis, après le premier tour, on se donna la main, et les deux rivaux — rien de M. le Préfet — furent élus... sur la même liste.

Oh! secrets de la politique! Voilà bien de tes coups!

Mais le rêve de M. Augagneur était bien malade; la majorité du Conseil resta avec Gailleton, et ce fut l'ancien maire qui fut réélu.

Pendant quelque temps, M. Augagneur se tut; mais les épigrammes continuèrent et la lutte reprit bientôt.

Aujourd'hui, cependant, on dit que M. Augagneur a renoncé à prendre d'assaut notre Hôtel-de-Ville.

Il vise plus haut: il veut aller à Paris, où certes, comme nous le disions ci-dessus, il pourrait parfaitement jouer un rôle prépondérant.

Les électeurs le permettront-ils?

C'est ce que nous saurons au mois d'octobre prochain.

**

M. Victor Augagneur écrit beaucoup, on lui doit de nombreux ouvrages de médecine.

Il dirige, en outre, la *Province médicale* et écrit dans *Lyon-Républicain*.

Signe particulier: marche raide, la tête haute, le regard à l'infini et... ne rit jamais.

Signe caractéristique: n'est pas détesté des étudiants, qui aiment, en leur professeur, cette rondeur et cette originalité d'allures qui plaisent aux esprits larges.

DIOGÈNE.

LE JOURNAL

LYON-EXPOSITION

est le seul organe

Complètement indépendant, qui s'occupe de toutes les questions se rapportant à l'Exposition de Lyon de 1894.

Il se charge de représenter MM. les Exposants et de défendre leurs intérêts avant, pendant et après l'Exposition.

Lyon-Exposition s'occupe, dans sa partie technique, des questions industrielles et commerciales, traitées par un groupe d'ingénieurs compétents.

Lyon-Exposition est donc le journal de ce genre le mieux informé, le mieux rédigé, le plus intéressant et le *meilleur marché*.

Il ne se vend que **10** centimes le n°.

En vente partout.

MM. les Exposants ont le plus grand intérêt à lire régulièrement le journal

LYON-EXPOSITION

organe indépendant

Abonnement: 8 fr. par an remboursable

en publicité. Joindre au mandat-poste de 8 fr. le texte de l'annonce à insérer gratuitement (12 lignes).

Envoyer le tout au directeur du LYON-EXPOSITION, 7, rue des Archers, Lyon. (Bien prendre l'adresse).

Chronique de la Semaine

Sur les cîmes de la Fantaisie, le grand faiseur de boniments, Salis, est venu mercredi nous promener — promener nos altesses, comme il le dit si narquoisement.

Et, tandis qu'à grands coups de rimes cinglantes et de couplets irrévérentieux, les « bons poètes » de Montmartre démolissaient nos admirables autant que bourgeoises institutions, vous applaudissiez, ô Lyonnais, combien bourgeois cependant.

Tour à tour, éclairés par sa magique lanterne, qui n'est pas une lanterne magique, il a fait défiler devant nous les revues et les batailles gigantesques de l'épopée napoléonienne, dont les soldats découpés en zinc avaient des allures vraiment héroïques, une Phryné bien moderne dans son cadre archaïque généralement reconstitué, un Carnot en voyage vraiment épique sous d'in-vraisemblables averses, et cette admirable marche à l'Etoile de Fragerolles, que sais-je encore. — Et dans les intermèdes, quelles exquisés chansons ! et combien tout cela nous reposait des scies bêtes du café-concert qui n'ont comme attrait — et pour quel public, — que quelques sales équivoques, je n'ose dire grivoiseries ni gauloiseries, par respect pour notre ancienne et saine chanson française.

Et, puisque nous parlons de cette bonne vieille chanson, trop peu connue et surtout trop peu chantée, ne vous semble-t-il pas que nous y revenons insensiblement.

Je sais fort bien que les Xanrof, les Bruant, les Ferny, les Jouy et autres de la même colline se croient des innovateurs, des créateurs de genres, des fin-de-sièclistes, et ils s'en vantent.

Mais votre chanson réaliste, Bruant, procède bien directement des ballades de votre ancêtre Villon, et les chansons de la Fronde sont des aïeules bien directes, ô Ferny, de vos chansons politiques si bien troussées et si vécues.

Qu'importe, innovateurs ou non, les chansonniers actuels ont accompli une œuvre utile, celle de la régénération de la chanson ; leur muse, certainement, sous prétexte de réalisme ou pour sacrifier aux goûts du public, oubliée parfois dans la coulisse son dernier voile ; néanmoins ils préparent la voie à la nouvelle chanson — ou plutôt au retour de l'ancienne — qui nous fera oublier

les productions souvent ordurières, panégyrique des gigolettes et de leurs aimables soutiens, avec accompagnement forcé du couplet pseudo-patriotique, comme l'œuvre elle-même est la parodie de la vraie chanson.

Bons poètes qui êtes de cet avis, préparez-vous pour notre Exposition.

Vous n'en serez pas le moindre attrait.

GEORGE DE LYON.

LES COMITÉS D'ORGANISATION DE L'EXPOSITION DE LYON

Les Comités sont provisoirement constitués ; la liste est parfaitement élaborée dans un sens très démocratique.

Nous donnons aujourd'hui les noms des présidents de chaque groupe ou section :

Beaux-Arts.

M. Favre, président du Tribunal de commerce, président de la Société lyonnaise des Beaux-Arts.

Economie sociale.

M. Sabran, président du Conseil d'administration des Hospices.

Art colonial et Marine.

M. Ulysse Pila.

Enseignement.

M. Poirier, officier d'Académie.

Tissus.

M. Piotet.

Mobilier et Accessoires.

M. Armand-Calliat.

Mines et Forêts.

M. Marchegay, ingénieur civil des mines.

Electricité.

M. Mangini.

Alimentation.

M. Marius Duc.

Agriculture et Horticulture.

M. Faure, professeur à l'École Vétérinaire.

**

Chacune de ces sections fonctionnera indépendamment l'une de l'autre.

MM. les Présidents s'adjoindront tels membres qu'ils jugeront à propos.

Les nominations de MM. les présidents de sections sont absolument définitives.

Restent à nommer les membres de sections qui seront appelés à la classification des objets exposés.

**

Incessamment, nous ferons connaître les noms des membres des différents Jurys de l'Exposition.

Ce sera la liste la plus importante.

LE PRINTEMPS

VIENS dire bonjour au printemps,
Il nous revient de loin peut-être...

Les oiseaux en amour constants
Se becquètent sur ta fenêtre.

Sous les baisers des chauds rayons
Les fleurs dilatent leurs calices,
Elles veulent que nous ayons
De leurs frais parfums les prémices.

Les ruisseaux, amoureuxment,
Baisent leurs rives diaprées,
Ils veulent nous montrer comment
Changent leurs ondes azurées.

Viens, nous irons dans les bosquets,
Et sous les naissantes ramures.
Nos baisers, des sylphes coquets,
Provoqueront de longs murmures,

Nous formerons tous deux des vœux
Pour notre prochain hyménée ;
Puis je mettrai dans tes cheveux
La pâquerette à peine née.

Nous serons fous, nous rirons tant,
Que la nuit viendra, la jalouse,
Nous dire : Rendez à l'instant
A mes noirs sujets la pelouse.

Et nous partirons tout joyeux
Après avoir nargué ses voiles,
Moi par l'éclat de tes beaux yeux.
Et toi par celui des étoiles.

Jean SARRAZIN.

Les Grands Travaux lyonnais

ÉTUDE

Sur le Régime des cours d'eaux proposés pour l'alimentation de la ville de Lyon.

Du choix d'un projet. — Conditions essentielles.

Avant de porter un jugement quelconque sur la possibilité de réalisation d'un projet d'alimentation en eau potable pour la Ville de Lyon, il est indispensable, si l'on veut ne pas s'exposer à des mécomptes et ne pas compromettre gravement les intérêts de la Ville, de connaître exactement quel est le régime des cours d'eau auxquels on se propose, soit d'emprunter directement l'eau d'alimentation, soit de prendre l'eau comme force motrice.

Or, cette recherche du régime des basses eaux des différents cours d'eau proposés pour alimenter Lyon, s'impose au premier chef, et les éléments positifs et indiscutables qui doivent servir de base pour porter un jugement précis sur ce point, sont fournis par le service des Ponts-et-Chaussées qui fait relever journallement, depuis de nombreuses années, tous les étiages des divers cours d'eau, desquels découlent les

variations de débits qu'ils subissent aux différentes époques de l'année.

On doit principalement tenir compte du débit minimum de ceux-ci en été, car c'est à cette époque que, pour la Ville de Lyon, les besoins d'eau sont les plus considérables et qu'une grande quantité est absolument nécessaire.

Enfin, il est indispensable, avant de prendre en considération un projet, de savoir si l'on obtiendra la concession perpétuelle des eaux que l'on se propose de dériver, et cela sans crainte de revendications ni dommages à supporter par la Ville dans l'avenir, ce qui pourrait être très préjudiciable.

Aussi, en raison de l'importance de la solution des eaux qui, en l'état actuel, s'impose à Lyon, nous croyons utile de montrer d'une manière précise quels seraient les graves dangers et déceptions auxquels on exposerait la ville dans l'avenir, si l'on acceptait une solution quelconque sans avoir constaté, avec soin, le régime des cours d'eau qu'on propose d'employer, et si leur détournement ne donnerait pas lieu à des indemnités considérables.

L'alimentation de la ville de Lyon peut se faire, soit en élevant l'eau au moyen de machines à vapeur, comme cela a lieu actuellement, soit en allant la chercher à une altitude assez élevée pour pouvoir l'amener directement au réservoir de distribution. On a proposé, pour l'alimentation en eau potable, de prendre le volume nécessaire à un des quatre cours d'eau suivants : l'Ain, le Guiers, la Loire, le Rhône et le lac d'Anecy.

Pour que l'une de ces diverses solutions soit possible, il est indispensable que le débit du cours d'eau que l'on emploiera soit plus que suffisant pour fournir d'une manière constante et sans aléa, en toutes saisons, la quantité d'eau utile à la Ville.

(A suivre).

H. DE LATOUR.

LE SALON BELLECOUR

(3^e ARTICLE.)

Comme nous l'avions prévu, la médaille n'a pu être décernée cette année. Tant pis pour Collet, qui à notre avis méritait plus que ses concurrents la majorité des suffrages. Quant à M. Balouzet, autour duquel on a fait beaucoup trop de tapage; il devrait essayer, si possible, de nous montrer la quintessence de son talent, afin d'aspirer à la timbale qu'il désire si avidement; et son envoi de cette année était loin de faire valoir les qualités que se plaisent à lui reconnaître quelques articles complaisants, mais à coup sûr peu sérieux. Travaillez! prenez de la peine, c'est le fond qui manque le plus.

Quant aux autres récompenses, sauf une ou deux qui auraient pu être mieux distribuées, tout s'est passé d'une façon assez

sérieuse, aussi laisserons-nous de côté toute critique.

Nous commencerons notre critique, si vous le voulez bien, par les artistes Lyonnais. Les toiles Parisiennes, vues et revues aux salons Parisiens, ont certainement été plus ou moins épluchées pour que nous nous permettions d'en parler, aussi je vous en fais grâce. Nous ouvrirons donc le feu par les gros bonnets de la Société. A tout Seigneur, tout honneur.

Sicard. — Garde impériale Russe. — Toujours une carte de visite, d'une très jolie facture, mais dont les valeurs auraient besoin d'être plus étudiées, le terrain manque de solidité.

Il en est de même de la toile de *Bidault*, (brume matinale), dont les verts criards et d'une crudité désespérante font mal à voir. L'attelage vaut mieux, mais ne repose pas sur le sol sans consistance.

Balouzet. — Nous montre une maquette de chic, mais très heureuse, avec une jolie harmonie. Mais les effets de lune et d'orage dont les verts, pas naturels du tout, sont d'une tonalité uniforme, jurent avec les violets qui leur servent de fond.

Elie Laurent. — A envoyé cette année deux portraits, dont l'un, quoique fort intéressant, ne pouvait pas cependant réunir les suffrages pour la médaille du Salon.

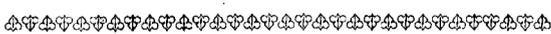
Marius Roy. — A été cette année acquis par la ville et c'est justice. Ce réveil à Solferino possède de réelles qualités artistiques, et une grande sûreté de dessin. Il sera certainement un renseignement précieux à consulter par nos jeunes artistes; pourvu que la commission des musées ne prenne la fantaisie de le reléguer dans un édifice quelconque, loin des regards jaloux, comme Isembart et la plupart de nos bonnes choses, où le Girin serait bien mieux à son aise.

Beuverie. — N'a pas réussi cette année avec sa foire de Poncin, et devrait revenir à ses petits paysages dans lesquels il excelle. M. Beauverie n'a probablement jamais vu de chien en marche; quand aux poses de ses personnages, quelques-unes sont fantastiques. Le terrain nous semble formé de monticules successifs; et tout le groupe du premier plan manque de vigueur.

L'arbre anniversaire, quoique d'un effet plus juste, aurait pu avoir des poses plus heureuses.

Terraire. — A envoyé deux toiles très en progrès. Cette année, il a eu une deuxième médaille, c'était justice.

CADMINUS.



LA

TOUR DE FOURVIÈRE

Les travaux de la tour métallique de Fourvière continuent.

Bientôt on pourra suivre, de toute la ville, les progrès de l'élévation.

La maçonnerie s'achève.

Le cliché que nous avons donné dans notre dernier numéro a été très-goûté.

Nous devons adresser nos remerciements à M. Bussy, qui a bien voulu mettre à notre disposition tous les renseignements du fonctionnement des ascenseurs, ainsi que le cliché explicatif.

Disons aussi que c'est à M. Collonge, chef mécanicien à la manutention militaire, que nous devons l'idée de l'édification de la tour de Fourvière.

A COTÉ DE L'EXPOSITION

M. le docteur Gailleton

M. le Maire de Lyon vient d'arriver en un état de santé excellent.

Il pourra présider son Conseil municipal et s'occuper de plusieurs questions ayant trait à la bonne marche de l'Exposition.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

**

Le chalet du Parc

M. Vallin, le propriétaire du chalet du Parc, vient d'intenter un procès à la Ville, à cause de la *Brasserie de l'Exposition*, récemment installée sur les chantiers de l'Exposition.

M. Vallin se base sur son traité lui octroyant la concession exclusive du débit de boissons au chalet du Parc et dans son périmètre.

Reste à savoir que ce que l'on comprend dans le périmètre du Chalet.

Disons tout de suite que M. Claret est étranger au procès: ce n'est pas lui qui est directement en cause.

**

Les petits embellissements de Lyon

L'Exposition de Lyon — qui attirera dans notre ville un grand nombre d'étrangers — devrait être une excellente occasion pour chercher autant que possible à embellir la ville.

Sans parler de la rue Grolée — qu'il importe de voir achevée au 1^{er} avril 1894 — il est une foule de petites améliorations peu coûteuses, qu'il serait bon de faire dès aujourd'hui.

Ainsi, nous voudrions voir disparaître ces affreux écriteaux en bois ou en carton, qui pendent lamentablement aux portes d'allées et qui abîment le caractère architectural des immeubles.

Pourquoi ne les remplaceraient-on pas par des écriteaux en fer et à coulisses?

Ce système a le double avantage d'être plus économique et plus propre; du reste, il est invariablement adopté à Paris, à Marseille et à l'étranger.

PETITES NOTES

A travers Lyon

Bien bizarre l'enseigne du Comité de la « Grève du Gaz » de la place des Terreaux.

Nous n'avons pu résister à la relever textuellement :

VILLE DE LYON

Commission des six Arrondissements

... RÊVE CONTRE LE GAZ

Le G a succombé sous le poids des jours et des temps.

C'est très joli ce « rêve. »

Mais, le rêve, il n'est pas seulement dans le pétrole.

Que chacun donne son appui aux tentatives d'éclairage par l'électricité.

Le rêve, contre le gaz, c'est dans la création multiple des *ilots* dans le genre de l'îlot Tholozan ou de l'îlot Bellecour.

Voilà le rêve.

Avis aux intéressés !

**

La carte du ciel

Il y a quelques années, un congrès de savants astronomes de divers points du globe se réunissait à l'Observatoire de Paris, afin d'arrêter les bases d'une carte du ciel à dresser pour le service de la marine du monde entier et de l'astronomie.

Aujourd'hui, les travaux préliminaires de ce grand travail sont terminés, et il va comprendre un ensemble de 22.054 plaques renfermant les positions d'environ 300.000 étoiles, de la première à la onzième grandeur.

A lui seul, l'Observatoire de Paris est chargé de la confection de 1.260 clichés photographiques embrassant une zone du ciel entre 18° et 24° de déclinaison.

Sciences et Industrie

UTILISATION DE LA CHALEUR SOLAIRE

Dans notre précédent article, relatif à l'épuisement des mines de houille et au combustible de l'avenir, nous engageons les inventeurs à chercher une utilisation pratique de la chaleur solaire comme agent mécanique.

Monsieur Mouchot, un habile physicien, (qui a été chargé d'une mission en Algérie, pour étudier et mesurer l'intensité de la radiation calorifique du soleil, aux différentes heures de la journée et dans les différents états de l'atmosphère) est parvenu à construire des appareils réalisant, d'une façon imparfaite sans doute, le problème que nous avons posé.

Nous sommes heureux de pouvoir parler des recherches et des expériences que ce savant infatigable a conduites avec une rare persévérance.

Des miroirs, de moins de 1/5 de mètre carré, construits avec toute la régularité, ont suffi pour rôtir un demi-kilogramme de bœuf en 22 minutes, pour confectionner, en une heure et demie, des étuvées qui nécessitent quatre heures avec un feu de bois ordinaire; pour porter en une demi-heure, trois quarts de litre d'eau froide à l'ébulli-

tion, ce qui correspond à l'utilisation de 9 calories par minute et par mètre carré.

Les alambics solaires ont également fourni d'excellents résultats. Munis de miroirs de moins d'un demi-mètre carré, ils portaient 3 litres de vin à l'ébullition en une demi-heure et donnaient une eau-de-vie fine, franche de tout mauvais goût! Cette eau-de-vie, soumise une seconde fois à la distillation dans le même appareil, prenait toutes les qualités d'une bonne liqueur de table.

Le but principal de Monsieur Mouchot, était de construire pour l'Exposition de 1878, le plus grand miroir du monde et d'en étudier les effets au soleil de Paris, en attendant l'occasion de l'expérimenter sous un ciel plus clément.

Secondé dans sa tâche par l'ingénieur Abel Pifre, il a pu, malgré les accidents inséparables d'une construction de cette importance, installer définitivement un récepteur solaire dont le miroir présentait une ouverture de 20 mètres carrés. Ce miroir portait à son foyer une chaudière de fer pesant, avec ses accessoires, 200 kilogrammes, haute de 2^m 50, et dont la capacité était de 100 litres, (30 pour la chambre à vapeur et 70 pour le liquide à vaporiser). Un mécanisme spécial permettait d'orienter immédiatement l'appareil pour chaque latitude, puis de le faire tourner de l'orient à l'occident, afin de le diriger constamment vers le soleil. Un enfant aurait suffi pour cette dernière tâche, le miroir étant équilibré par un contre-poids.

Ce récepteur solaire a porté le 2 septembre, en une demie-heure, 70 litres d'eau à l'ébullition, le manomètre, malgré quelques fuites de vapeur, a fini par accuser près de 6 atmosphères de pression.

Le 12 septembre, malgré le passage de quelques nuages sur le soleil, la chaudière montait plus rapidement en pression, la vapeur permettait d'alimenter la chaudière à l'aide d'un injecteur, sans affaiblir notamment la pression.

Enfin, le 22 septembre, par un soleil continu, quoique légèrement voilé, on a pu pousser la pression dans la chaudière jusqu'à 62 atmosphères; on aurait obtenu une pression supérieure, si le soleil ne se fût complètement couvert. Ce même jour, avec une pression constante de 3 atmosphères, une pompe Tangye a élevé par heure 1500 à 1800 litres d'eau à la hauteur de 2 mètres.

Ces expériences montrent tout le parti qu'on peut tirer de la chaleur du soleil; Monsieur Mouchot a donc ouvert une nouvelle voie à l'industrie dans sa tendance à utiliser les forces de la nature.

La solution sera parfaite, quand on pourra accumuler cette énergie de façon à avoir de la force à tout instant.

LOUIS DORIER.

PAGE THÉÂTRALE

GRAND-THÉÂTRE

On attendait Madame Melba, ici, avec un vif sentiment de curiosité, et nous devons à la vérité de déclarer qu'on a été légèrement déçu.

Ce n'est pas que la femme ait paru moins jolie que le faisaient prévoir ses récentes, bruyantes et royales aventures — au contraire; mais l'artiste n'est certes pas à la hauteur de sa réputation. Madame Melba a une voix merveilleuse, un jeu intéressant, mais elle n'a pas été assez longtemps à l'école. Aussi le public s'est-il montré très réservé à son endroit, après le duo du 1^{er} acte et l'air du Livre. En revanche, elle a enlevé tous les suffrages à l'acte de la Folie.

Mieux en voix que jamais, M. Mondaud s'est taillé un succès colossal dans un rôle où il est intéressant jusque dans les moindres phrases.

Mlle de Vita s'est bien comportée, et M. Vinche, a été presque suffisant dans le rôle ingrat du Roi. Mlle Gabrielle Monge était délicieuse de légèreté et de mutinerie et, grâce à Nata, ses troupes ont marché avec un ensemble qu'on ne rencontre pas souvent.

Compliments habituels à l'orchestre et à Lucien Rose pour son joli solo de trombone.

La semaine prochaine nous aurons probablement à parler de *Gwendoline*.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

La *Vie de Bohème*, mes amis, et je vous assure que la Bohème de jadis n'est plus celle d'aujourd'hui. Aussi s'est-on quelque peu ennuyé et je doute que M. Brunet ait eu grand profit dans cette représentation donnée à son bénéfice. Il avait pourtant été excellent dans Rodolphe. Mlles Esquilar et Ollivier, MM. Gilles-Rolin, Prad, J. Poncet et Frey, ont fait tout ce qu'ils ont pu pour sauver la pièce.

Jésus-Christ ayant dit : « Paix aux gens de bonne volonté, » nous ne pouvons qu'absoudre en bloc tous ces interprètes cités.

C. RANTELU.

**

Cette semaine, la saison d'opérette a été inaugurée aux Célestins.

Est-il utile de dire que la salle était archicomble?

L'interprétation de *Madame Favart* est, du reste, irréprochable.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

DANS LES COULISSES

Mlle L., demanda dernièrement un congé à M. Poncet, pour pleurer sa mère qui venait de mourir.

Le congé fut accordé.

Le surlendemain, le directeur rencontra sa pensionnaire dans une toilette désordonnée.

— Il est fort mal, lui dit-il, d'abuser de ma confiance...

— Je ne vous ai point trompé, monsieur, dit la jeune fille, ma mère est morte..., seulement elle est morte en Bretagne, et on m'a dit qu'on ne portait pas le deuil des parents éloignés.

ÇA & LA

En passant, signalons un bon et lucratif métier, nourrissant son homme et lui permettant de faire quelques économies — pour le Panama futur.

C'est le métier d'écrasé.

Il est simple et ne demande qu'un court apprentissage.

Vous guettez un brave cheval, légèrement fourbu pour qu'il n'y ait pas à redouter de sa part d'élan par trop détériorants.

Vous descendez un trottoir au moment où il va tourner une encoignure.

Il vous tamponne, vous jette à terre.

Vous feignez d'être blessé et vous poussez des cris à fendre le cœur de toutes les belles-mères.

Les passants vous entourent, vous plaignent, injurient le cocher qui n'en peut mais, et vous portent chez un pharmacien.

Un agent de police, de ceux qui arrivent toujours trop tard, intervient, naturellement, attiré par un rassemblement formé devant le pharmacien. Il n'a rien vu et dresse par conséquent un procès-verbal constatant l'état lamentable dans lequel vous vous trouvez.

Le premier acte est joué.

Le second se passe chez vous.

Vous adressez à la Compagnie propriétaire du fiacre qui vous a écrasé une demande d'indemnité.

La Compagnie vous envoie son médecin.

Inutile de vous indiquer votre rôle.

Si vous le tenez bien, vous êtes certain d'obtenir une indemnité variant de cinq cents à mille francs.

Vous pouvez recommencer le mois suivant.

Un conseil cependant.

Variiez autant que possible les Compagnies, car :

« Il n'y a si bonne Compagnie dont on se lasse ».

**

Une bien bonne farce relevée chez de nos confrères parisiens :

Ca... lino sait à peine lire et écrire.

Malgré ce léger détail, les vicissitudes de l'existence l'ont amené à prendre la direction d'une imprimerie et d'une petite feuille de choux.

Il parle politique, et il faut voir comment!

Puis, il manifeste l'intention de se porter aux prochaines élections municipales.

— Quel diable d'idée vous avez là, lui dit un de ses amis. Vous n'aurez pas vingt-cinq voix. Et du reste, vous n'êtes pas même électeur.

— Ça m'est bien égal, riposte Calino, je ne me présente que pour me donner du travail : c'est moi qui ferai mes affiches.

NOUVELLES A LA MAIN

Un peintre impressionniste a pour modèle une indolente Italienne.

— Toujours en retard ! lui dit-il, hier, impatienté. De quelle ville d'Italie es-tu donc ?

— Zé souis dé Vénézia !

— J'aurais dû m'en douter ! Parbleu, c'est parce que tu es Vénitienne que tu... lanternes.

**

Boireau est assis au café en face de deux sourds-muets qui tiennent une conversation animée et font aller prestement leurs mains.

Tout à coup, l'un d'eux se met à rire avec des éclats silencieux.

— Tiens, pense Boireau, son copain aura fait une nouvelle... à la main.

**

X..., imbécile et vantard, raconte une altercation qu'il vient d'avoir avec un ami.

Tout danger passé, il devient brave :

Si j'avais su, dit-il, je l'aurais appelé sur le pré.

— A quoi bon ? dit quelqu'un. Il vous aurait envoyé paître.

ANGE PITOU.

Causerie Financière

La semaine a été bonne : l'ensemble des valeurs sont recherchées et l'animation paraît sérieuse. Les affaires, qui avaient été nulles pendant la longue crise des débats judiciaires de Panama, deviennent plus actives : la confiance renaît peu à peu.

Notre 3 % s'est bien tenu dans les prix de 97. — Point ou presque point de marché en Italien. — L'Extérieure a subi, ces derniers temps, une forte poussée : nous ne la croyons pas encore arrivée à son apogée. De 64,65 elle atteint, en quinze jours, le cours de 67,20. — Le Crédit Lyonnais reste très ferme : l'assemblée du 6 avril a dévoilé un 1^{er} trimestre favorable. — Les demandes affluent sur la Banque Ottomane : on annonçait 20 francs de dividende. — Enlèvement général sur la Laenderbank. — Les valeurs espagnoles, Nord, Saragosse et Mobilier sont en progression.

En somme, cette semaine, la Bande noire de nos baissiers a dû rire jaune : car, malgré les hésitations ministérielles, le marché est demeuré ferme, sinon brillant.

Marché en Banque : — Le Trifail et l'Alpine, qui avaient faibli sensiblement, sont soutenus par de bons achats. — Quelques demandes d'Urikany. — Notons, en passant deux valeurs, locales en pleine prospérité, et que nous ne craignons pas de faire remarquer aux capitalistes sérieux en quête de bons placements : Croix-Pâquet et Brasseries Georges Hoffherr. LÉO CAR.

CONNAISSANCES UTILES

Chartreuse.

Voici une recette pour préparer une liqueur analogue à l'élixir de la Grande-Chartreuse :

Mélisse fraîche.....	320 grammes.
Hysope fraîche.....	320 —
Angélique fraîche...	160 —
Cannelle.....	80 —
Safran.....	20 —
Macis.....	20 —

Faire macérer le tout pendant huit jours dans cinq litres d'alcool à 90°. Clarifier avec

six blancs d'œufs battus, filtrer et ajouter :
500 grammes miel clarifié ;
2 kilogrammes sucre blanc.
Laisser vieillir.

**

Piton-Baromètre.

Nos lecteurs connaissent cette caricature que l'on vendait il y a quelques années représentant, une tête d'ivrogne dont le nez variait de couleur avec la température.

Voici la composition que l'on appliquait à la partie saillante :

Sel de cobalt.
Chlorure de sodium.
Gomme arabique.

(Quantités égales).

Par un temps sec, le papier que l'on y aurait plongé devient *bleu* et par un temps humide, il devient *rose*.

On peut appliquer cette dissolution sur tout autre objet, sur des fleurs artificielles, par exemple, ou sur une simple feuille de papier.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

DE

L'EXPOSITION DE LYON EN 1894

Objet. — Durée — Conditions générales.

(Suite.)

ART. 17.

Dans les délais et dans les conditions édictés par la loi du 23 mai 1868, relative à la garantie des inventions susceptibles d'être brevetées, et des dessins de fabrique, les exposants jouiront des droits et immunités accordés par ladite loi.

ART. 18.

L'administration de l'Exposition fera payer aux exposants un loyer pour la place qu'ils occuperont, mais elle prend à sa charge les frais de premier établissement des plantations, dallages ou planchers, ceux d'assurance du palais et des annexes comme il sera dit à l'article 31, ceux d'organisation et d'entretien sur place d'un service permanent pour les premiers secours contre l'incendie, aussi bien que les frais du gardiennage général de jour et de nuit qui sera établi par ses soins, tant sous les galeries couvertes que dans l'enceinte du périmètre qui lui est concédé.

L'admission des produits à l'Exposition aura lieu aux conditions suivantes :

1° Un droit fixe de 25 francs pour inscription de la demande ;

2° Un droit proportionnel par unité de surface, établi suivant un tarif général applicable à tous les exposants et fixé ainsi qu'il suit :

Le mètre superficiel dans les galeries closes.....	50 francs.
Le mètre superficiel sur muraille intérieure.....	10 —
Le mètre superficiel en plein air.	6 —
Le mètre superficiel en plein air avec faculté d'élever des constructions.....	15 —

ART. 19.

Pour les emplacements à l'intérieur du Palais ou des annexes closes et couvertes de l'Exposition et occupant une surface supérieure à 40 mètres, il sera fait des réductions successives, et les espaces occupés en plus seront payés aux prix suivants :

Par 10 mètr. minimum en plus, le mètr. 45 fr.	
— 20 — — — — 40 —	
— 30 — — — — 35 —	
— 40 — — — — 30 —	
— 50 — — — — 25 —	

La moyenne du prix du mètre, calculée sur l'ensemble de l'emplacement, ne pourra jamais être inférieure à 30 francs.

Des réductions analogues seront applicables aux emplacements occupés à l'extérieur, mais seulement à partir d'un emplacement minimum de 100 mètres à raison de 10 0/0 sur l'ensemble de l'emplacement par chaque série de 50 mètres occupés en plus, et sans que jamais le prix du mètre superficiel occupé puisse être inférieur à 10 francs et à 5 francs suivant les catégories indiquées à l'article précédent.

Un tarif spécial et un cahier des charges approprié seront établis en ce qui concerne les établissements destinés à la consommation ou à des industries diverses.

ART. 20.

Les tableaux et productions purement artistiques seront admis gratuitement.

Les livres, mémoires, exposés isolément, sont soumis à un droit de 5 francs par exemplaire ou volume. Ce droit de 5 francs sera applicable par série de trois volumes ou fractions de trois volumes pour les ouvrages contenant un nombre de volumes supérieur à ce dernier chiffre. Ils pourront, si l'exposant y consent et en fait mention dans sa demande d'admission, être mis gratuitement à la disposition du public dans les salles d'études.

L'administration de l'Exposition fournira les bibliothèques et l'ameublement des salles où elles seront placées.

ART. 21.

Un règlement spécial sera publié ultérieurement, en ce qui concerne les produits de l'agriculture, de la viticulture et de l'horticulture, auxquels seront appliqués des tarifs spéciaux.

Les Beaux-Arts seront également l'objet d'un règlement spécial qui sera publié ultérieurement.

ART. 22.

Un tarif particulier sera établi pour les expositions organisées par la Ville de Lyon et par les corporations ouvrières de la Ville.

ART. 23.

Aucune œuvre d'art, aucun produit exposé dans les palais, bâtiments, installations, parcs ou jardins, ne pourront être dessinés, copiés ou reproduits sous une forme quelconque, sans une autorisation de l'exposant, visée par le Concessionnaire général ou son délégué.

Ce dernier pourra toutefois autoriser la reproduction des vues d'ensemble.

ART. 24.

Aucune œuvre d'art, aucun produit exposé, ne pourront être retirés avant la clôture de l'Exposition, sans autorisation du Directeur-Concessionnaire général, alors même qu'ils auraient été vendus.

Cette autorisation est de droit, à titre gratuit, pour les objets fabriqués sur place.

Elle pourra également être accordée à titre permanent aux exposants qui en feront la demande en même temps qu'ils demanderont leur admission, mais sous la réserve expresse que les produits vendus auront été remplacés avant leur sortie par des produits similaires ou équivalents. Elle pourra toujours être retirée par une simple décision du Concessionnaire, en cas d'abus ou d'inconvénient constaté pour la bonne gestion de l'Exposition.

Les permissions ainsi délivrées seront soumises à un droit égal à celui payé par l'exposant pour son emplacement. Ce droit sera payable par sixièmes d'avance et le premier de chaque mois à partir de l'ouverture de l'Exposition.

Tout objet vendu devra, avant sa sortie, être muni d'un visa de contrôle. Il sera soumis aux visites de la douane et de l'octroi.

ART. 25.

Sont exclues les matières explosibles détonantes, fulminantes, etc., et en général toute matière jugée dangereuse.

Ne seront reçus que dans des vases solides, appropriés et de dimensions restreintes, les esprits ou alcools, les huiles et essences, les matières corrosives, et généralement les corps qui peuvent altérer les autres produits exposés ou incommoder les visiteurs.

Les amorces, les pièces d'artifices, les allumettes chimiques et autres objets analogues, ne pourront être reçus qu'à l'état d'imitation, et sans aucune addition de matière inflammable.

ART. 26.

Les exposants des produits incommodes ou insalubres devront se conformer en tout temps aux mesures de sûreté qui leur seront prescrites.

L'Administration de l'Exposition pourra toujours faire retirer les produits de toute provenance qui, par leur nature et par leur aspect, paraîtraient nuisibles ou incompatibles avec le but ou les convenances de l'Exposition,

ART. 27.

Les produits seront exposés sous le nom du signataire de la demande d'admission. Cette condition est de rigueur.

Les exposants sont autorisés à inscrire, à la suite de leur nom ou de leur raison sociale, les noms des coopérateurs de tous genres et tous grades qui ont contribué au mérite des produits exposés,

ART. 28.

Les exposants sont expressément invités à indiquer le prix marchand des objets exposés, autant pour faciliter le travail d'appréciation du jury que pour édifier le visiteur,

ART. 29.

Les constructeurs d'appareils exigeant l'emploi de l'eau, du gaz, de la vapeur ou de l'électricité, doivent déclarer, soit en faisant leur demande d'admission, soit par l'entremise de leurs représentants, la quantité d'eau, de gaz, de vapeur ou d'électricité qui leur est nécessaire. Ceux qui veulent mettre des machines en mouvement indiqueront quelle sera la vitesse propre de chacune de ces machines et la force motrice dont elle aura besoin.

ART. 30.

La force motrice, pour chaque appareil, sera prise sur l'arbre de couche de la transmission générale. L'établissement de toutes les transmissions intermédiaires sera à la charge de l'exposant.

ART. 31.

Le Concessionnaire pourra mettre à la charge des constructeurs dont les appareils exposés exigeront, pour leur fonctionnement, de l'eau, du gaz, de la force motrice, de la vapeur ou de l'électricité, tout ou partie de cette fourniture; mais le Concessionnaire devra soumettre à l'approbation de l'Administration municipale le tarif et les unités de mesure à appliquer.

ART. 32.

Le Concessionnaire devra prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger contre les avaries les produits exposés; il fera assurer, aux frais du compte de l'exploitation, contre les risques d'incendie, les bâtiments de l'Exposition.

Dans aucun cas, la Ville et le Concessionnaire ne seront responsables des avaries, dégâts, accidents, incendies, dommages, etc., dont les produits exposés auraient à souffrir, quelle qu'en soit la cause ou l'importance. Les exposants auront le soin d'assurer eux-mêmes directement leurs produits, s'ils le jugent à propos.

ART. 33.

L'Administration de l'Exposition prendra toutes les mesures nécessaires pour la garde des objets exposés, mais il est expressément expliqué que la Ville et le Concessionnaire, malgré la surveillance générale qui sera établie, déclinent toute responsabilité relativement aux vols et aux détournements qui pourraient être commis.

(A suivre.)

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

Hôtel 1er ordre. Ap. fortune et décès du mari. Chamb. très confortables, voitures, chevaux. Gros chiffre d'affaires. Prix : 30.000 fr. T. facilités contre garanties.

Autre Centre 10 n° p. voyageurs. Loy. 2.600 fr. Long bail. Prix, 3.000 fr. Chang' de position (Pressé).

Papeterie, salon de lecture, Bellecour, 2.500 volumes environ. Fait 15/20 fr. Loy. 1.000 fr. Prix du tout, 3.500 fr.

Laiterie centre. Fait 25/30 fr. p. jour. Loy. 350 fr. Situation excellente p. dame seule. Prix, 1.500 fr.

CAFÉ-REST', Oullins, près des Ateliers. Loy. 700 fr 2 garnis Prix 3.000 fr 5.000 fr. à gagner p. an, p. j. ménage.

Café 1er ordre, sur belle avenue, près Exposition. Fait 10 à 12.000 fr. bénéfice net. Prix 25.000 fr., 1/2 comptant.

30.000 fr. à gagner, en achetant établissement à côté nouv. Exposition, avec 40.000 fr. comptant.

Épicerie fine et Laiterie centre. Loy. 1.400 fr. Prix 6.000 fr. Exist. 25 ans. Fait 65/70 fr.

Villeurbanne. CAFÉ-COMPTOIR tenu 13 a. p. vendeur. Peu de frais, se retire ap. fortune.

Fab. de Malles, Art. de voyage, tenue 5 ans p. vendeur. Fait 15/16.000 fr. p. an. Prix conviendra.

On demande p. industriel région Loire, Emp. int. ou associé. Apport, 30.000 fr. Gros bénéfices.

Dame possédant 20.000 fr. demande gérance ou dépôt quelconque, présentant bonnes garanties,

M. FURNION

Anc^{ie} Maison ROUSSIALLE

58, rue de la République, 58

Seule maison réunissant dans sa vente : l'Horlogerie, la Bijouterie, les Bronzes d'art et la Joaillerie, à des prix inconnus.

Seul représentant des BIJOUX ESPAGNOLS acier, incrustation or.



R. ALIOTH & C^{IE}

BALE (Suisse)

Constructeurs d'Appareils Electriques

Agent : H. JOLY, ingén., 73, rue Boileau, LYON.

DEMANDEZ

Chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs

Hygiène de la bouche et des dents ELIXIR, POUDRE, PATE Dentifrice sans rival LONDRES : Diplôme d'honneur Médaille d'or

DÉPOT GÉNÉRAL : Pompéien, chirurgien-dentiste, 2, rue Paul Bert, LYON.

J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON 18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G. pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison A. MIRABEL et C^{ie}

LYON 87, rue Pierre-Corneille, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares

DÉMÉNAGEMENTS PAR WAGONS CAPITONNÉS

Transports par Chemins de fer

VOIES LIBRES ET VOIES FERRÉES

AVIS IMPORTANT. -- Le service régulier du journal est fait chaque semaine à tous les Grands Etablissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.

Marche des trains de la Compagnie du Rhône, à dater du samedi 1^{er} avril 1893

Belle Situation indépendante offerte à homme intelligent, disposant de 5.000 fr. environ. Ecrire au bureau du journal Lyon-Exposition, 7, rue des Archers, Lyon.

On offre à jeune homme possédant quelques connaissances de chimie et disposant de 15 à 20.000 fr., position dans industrie.

Appointments fixes et intérimaires. Ecrire à S K Z poste restante, Terreaux.

Thomas CHAUNIER, entrepreneur de travaux publics, route de Grenoble, 56, Lyon-Monplaisir. — Maçonnerie. — Fumisterie. — Travaux de chemins de fer et tramways.

Arènes Lyonnaises Immense établissement confortablement aménagé avec tribunes couvertes. Pendant toute la saison d'été

Courses de Taureaux Pour renseignements ou pour la location, s'adresser à M. Paul Cabanne, 42, passage de l'Argue, à Lyon.

Saison d'été. CASINO de CHARBONNIÈRES, ouverture le 15 mai. — Piscines immenses. — Nouvelle organisation. — Hydrothérapie complète.

Table of train schedules for the Rhône Company, 'Aller' section (Lyon to Trévoux). Columns include station names and departure times for various train types (Direct, Léger, Facultatif).

Table of train schedules for the Rhône Company, 'Retour' section (Trévoux to Lyon). Columns include station names and arrival times for various train types (Direct, Léger, Facultatif).

NOTA. — Les haltes LES COMBES, USINE GUIMET et de BELLEGARDE, ne sont ouvertes qu'au service des voyageurs sans bagages